



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

Synonymes François, Leurs Différentes Significations Et Le Choix Qu'il En Faut Faire pour parler avec justesse

Girard, Gabriel

Rouen, 1788

268. Écriteau. Épigraphe. Inscription.

[urn:nbn:de:hbz:466:1-60158](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-60158)

lettres qui donnent au public des ouvrages de leur composition. Le premier ne se dit que de ceux qui ont donné des ouvrages de belles lettres ou du moins il ne se dit que par rapport au style. Le second s'applique à tout genre d'écrire indifféremment, il a plus de rapport au fond de l'ouvrage qu'à la forme: de plus, il peut se joindre par la particule *de* aux noms des ouvrages.

Racine, M. de Voltaire, sont d'excellents *Ecrivains*; Corneille est un excellent *Auteur*. Descartes & Newton sont des *Auteurs* célèbres: l'*Auteur* de la recherche de la vérité est un *Ecrivain* du premier ordre (*Encycl. V, 372.*)

268. ÉCRITEAU. ÉPIGRAPHE. INSCRIPTION.

* Il y a de la différence entre ces trois mots. L'*écriteau* n'est qu'un morceau de papier ou de carton sur lequel on écrit quelque chose en grosses lettres, pour donner un avis au Public. L'*inscription* se grave sur la pierre, sur le marbre, sur des colonnes, sur un mosolée, sur une médaille, ou sur quelque autre monument public, pour conserver la mémoire d'une chose ou d'une personne (*Encycl. V, 357*) * L'*épigraphe* est une Sentence courte, placée au bas d'une Estampe ou à la tête d'un Livre, pour en désigner le sujet ou l'esprit (B).

* Les *écriteaux* sont faits pour étiqueter les boîtes des Epiciers ou d'autres détailliers, pour servir d'enseignes aux Maîtres d'Ecritures, &c. les *inscriptions*, pour transmettre l'histoire à la postérité, & les *épigraphes*, pour l'intelligence d'une Estampe ou l'ornement d'un Livre (*Encycl. V, 357*).

* Il seroit à souhaiter, comme M. l'Abbé du

Bos l'a fort bien remarqué, que les Peintres, qui ont un grand intérêt à nous faire connoître les personnages dont ils veulent se servir pour nous toucher, accompagnassent toujours leurs Tableaux d'histoire d'une courte *épigraphe*. Les trois quarts des spectateurs, qui sont d'ailleurs très-capables de rendre justice à l'ouvrage, ne sont point assez lettrés pour en deviner le sujet: ces sujets sont souvent pour eux une belle personne qui plaît; mais qui parle une langue qu'ils n'entendent point; on s'ennuie bientôt de la regarder, parce que la durée des plaisirs où l'esprit ne prend point de part est bien courte (*ibid* 794). Pour ce qui est des Sentences que l'on met à la tête des livres, ces *épigraphes* ne sont pas toujours justes, & promettent quelquefois plus que l'Auteur ne donne: on ne court jamais de risques à en choisir de modestes. (*Ibid.*)

La celebre Phryné offrit de relever les murailles de Thebes, à condition qu'on gravât à sa gloire cette *inscription*: ALEXANDER DIRUIT, SED MERETRIX PHRYNE FECIT; Alexandre a détruit les murs de Thebes, & la courtisane Phryné les a rebâti.

Voilà où le mot *inscription* est à sa place: mais ce n'est pas bien parler que d'avoir employé ce terme dans une des bonnes traductions du nouveau Testament, où l'on s'exprime ainsi: » ils marquerent le sujet de la condamnation de » Jesus-Christ dans cette *inscription*, qu'ils mirent au-dessus de sa tête: CELUI-CI EST LE » ROI DES JUIFS ». Il falloit se servir dans cet endroit du mot *écriteau* au lieu d'*inscription*.

La raison du terme préféré par les Traducteurs vient peut-être de ce qu'ils ont considéré l'objet plus que la nature de la chose: ce n'étoit

réellement qu'un écriteau ; les Juifs traitèrent en cette occasion l'innocence même comme le crime (a). (*Ibid.* 357.)

(a) le Pere Bouhours avoit marqué la différence des mots *écriteau* & *inscription*. Rem. nouv. tome II, pag. 164.) On n'a fait ici que l'étendre, & y ajouter *épigraphe*. (B.)

269. SOI-MÊME. LUI-MÊME.

* *Se sauver, se perdre soi-même*, signifie sauver, perdre sa propre personne. Il est inutile de sauver ses biens dans un naufrage, si on ne *se sauve soi-même*. Que serviroit-il à un homme de gagner tout le monde, & de *se perdre soi-même* ?

Lui-même signifie autre chose. Il *s'est sauvé lui-même*, c'est-à-dire, sans le secours d'autrui. Il *s'est perdu lui-même*, c'est-à-dire, par sa faute, par sa mauvaise conduite.

Dans les phrases où *soi-même* est joint avec les verbes *sauver* & *perdre*, le mot de *soi-même* est complément ou régime de ces verbes. Il *s'est sauvé, il s'est perdu soi-même* ; mais il n'a pas *sauvé ou perdu autre chose*.

Dans les phrases où *lui-même* est joint avec ces verbes, *lui-même* est sujet ou en tient lieu. Il *s'est sauvé, il s'est perdu lui-même* ; c'est comme si l'on disoit, *lui-même il s'est sauvé, il s'est perdu*, il est l'auteur de son salut, de sa perte. (*Bouhours, Rem. nouv. Tome II.*)

* Ce que l'on vient de dire de *soi-même* & de *lui-même* joints aux verbes *sauver* & *perdre*, s'étend généralement à tous les verbes actifs après lesquels on peut mettre *soi-même* sans préposition. Il *se loue lui-même*, c'est-à-dire, *lui-même se loue*, & les autres ne le louent peut-être pas. Il *se loue soi-même*, c'est-à-dire, *il loue sa pro-*